

Intitulé de l'UE	Questions approfondies d'intervention pédagogique
Section(s)	- (5 ECTS) Bachelier en enseignement section 3 - Français et ECA BA2

Responsable(s)	Heures	Période
Sophie DANGREAU	50	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Evaluation en éducation	20h	
Intervention pédagogique	30h	Sophie DANGREAU

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Evaluation en éducation : 8h de théorie, 12h d'autonomie
Intervention pédagogique : 12h de théorie, 8h d'exercices/laboratoires, 5h de travaux, 5h d'autonomie, 6h de remédiation

Langue d'enseignement
Evaluation en éducation : Français
Intervention pédagogique : Français

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel <ul style="list-style-type: none"> ◦ agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ; ◦ comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ; ◦ analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ; ▪ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection . ◦ maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel . • Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective <ul style="list-style-type: none"> ◦ s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;

- identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
- contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience .
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en oeuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en oeuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques impliquant la mise en oeuvre d'aménagements raisonnables et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRA ainsi que le genre de manière transversale;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante ;
- les compétences du praticien réflexif
 - lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
 - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
 - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Objectifs de développement durable

Aucun

Acquis d'apprentissage spécifiques

- Analyser et critiquer une situation pédagogique en utilisant les concepts spécifiques de l'intervention pédagogique à la lumière des différentes théories de l'apprentissage

- Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages

Contenu de l'AA Evaluation en éducation

Cette AA abordera :

les fonctions de l'évaluation ;
 les critères de qualité de l'évaluation ;
 l'évaluation critériée ;
 l'évaluation par compétences ;
 les différents types de feedbacks ;

les évaluations externes ;
les biais de l'évaluation ;
le jugement professionnel en évaluation ;

l'alignement pédagogique.

Contenu de l'AA Intervention pédagogique

- Planification
- Déclinaison des différentes théories de l'apprentissage en pratiques pédagogiques spécifiques
- Analyse comparative et réflexive de la gestion des pratiques pédagogiques

Méthodes d'enseignement

Evaluation en éducation : cours magistral, Exercices dirigés et travaux pratiques

Intervention pédagogique : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive, approche avec TIC

Supports

Evaluation en éducation : syllabus, diapositives, transparents, portefeuille de lecture, Livre, Revues, Outils

Intervention pédagogique : syllabus, notes de cours, activités sur eCampus

Ressources bibliographiques de l'AA Intervention pédagogique

- Bocquillon, M., Baco, C., Derobertmasure, A., Demeuse, M. (2024). Enseignement explicite : principes et stratégies. Deboeck.
- Gueguen, C. (2018). Heureux d'apprendre à l'école: Comment les neurosciences affectives et sociales peuvent changer l'éducation. Paris: Robert Laffont.
- Hattie, J., Yates G. (2020) L'apprentissage visible: ce que la science sait de l'apprentissage. Editions L'Instant Présent.
- Masson, S. (2020). Activer ses neurones pour mieux apprendre et enseigner. Les 7 principes neuroéducatifs. Editions Odile Jacob.
- Vienneau, R. (2017). Apprentissage et enseignement. Théories et pratiques. (3ème édition). Chenelière Education. Gaëtan Morin Editeur.
- Décret portant les livres 1er et 2 du Code de l'enseignement. (2019, mai 03).

Fédération Wallonie-Bruxelles. (2020). Récupéré sur Le portail de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles:
<http://enseignement.be/index.php>

FWB. (2022). Les référentiels du Tronc commun. Récupéré sur [enseignement.be](http://www.enseignement.be/index.php?page=28597&navi=4920#:text=Les%20r%C3%A9f%C3%A9rentiels%20du%20tronc%20commun%20d%C3%A9finissent%34200%C3%A9sormais%20les7620contenus%20et,un%20niveau%20%C3%A0%201%27): <http://www.enseignement.be/index.php?page=28597&navi=4920#:text=Les%20r%C3%A9f%C3%A9rentiels%20du%20tronc%20commun%20d%C3%A9finissent%34200%C3%A9sormais%20les7620contenus%20et,un%20niveau%20%C3%A0%201%27>

Évaluations et pondérations

Évaluation	Évaluation avec notes aux AA
Pondérations	Evaluation en éducation : 40% Intervention pédagogique : 60%
Langue(s) d'évaluation	Evaluation en éducation : Français Intervention pédagogique : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Evaluation en éducation :

Examen écrit, en présentiel, représentant 100 % de la note

L'évaluation consistera en un examen écrit dont les modalités spécifiques seront précisées dans le contrat de cours et présentées lors de la première séance de cours.

La note à L'UE est absorbante. La note la plus basse est attribuée à l'UE même si la moyenne de l'UE est égale ou supérieure à 10/20 et ce, indépendamment du calcul de moyenne, pondérée ou non.

Méthode d'évaluation de l'AA Intervention pédagogique :

Examen écrit 100%.

La note à L'UE est absorbante. La note la plus basse est attribuée à l'UE même si la moyenne de l'UE est égale ou supérieure à 10/20 et ce, indépendamment du calcul de moyenne, pondérée ou non.

Année académique : **2024 - 2025**